

# Parc Naturel Régional de Camargue

---

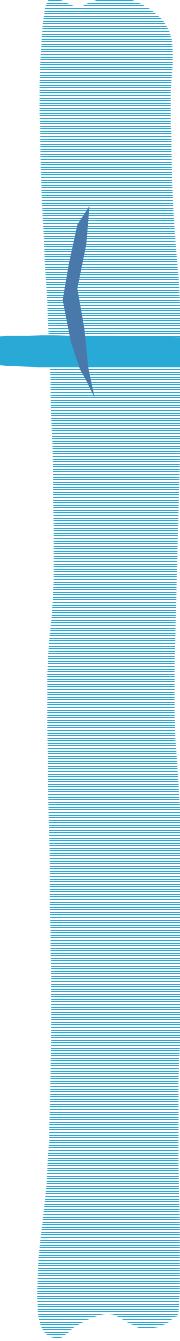
Diagnostic préalable pour une gestion  
halieutique de la zone marine du parc

---

Réunion de restitution

Mars 2004

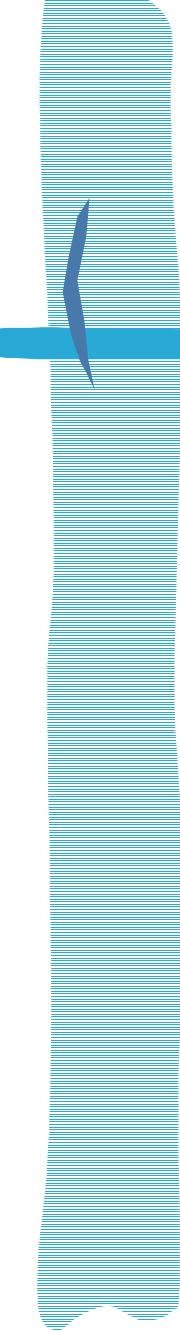




# Contexte

---

- o la zone marine du P.N.R.C.
  - ✓ une zone relativement peu connue
  - ✓ des activités variées avec de possibles conflits d'usages
- o un suivi et une gestion de cette zone à mettre en place



# Objectifs de l'étude

---

## O Diagnostic

- ✓ milieu physique
- ✓ richesse biologique
- ✓ usages et activités

## O Propositions de gestion

# Les moyens d'investigation utilisés

- ✓ synthèses bibliographique
- ✓ interviews
- ✓ mesures de terrain



La drague larg. 0,6 m  
Haut. 0,5 m, Long. 1,2 m



Embarcation de 8 m 130 CV  
de Y. Vanetti Patron Pêcheur



Résultat d'un trait de drague  
après nettoyage des vases

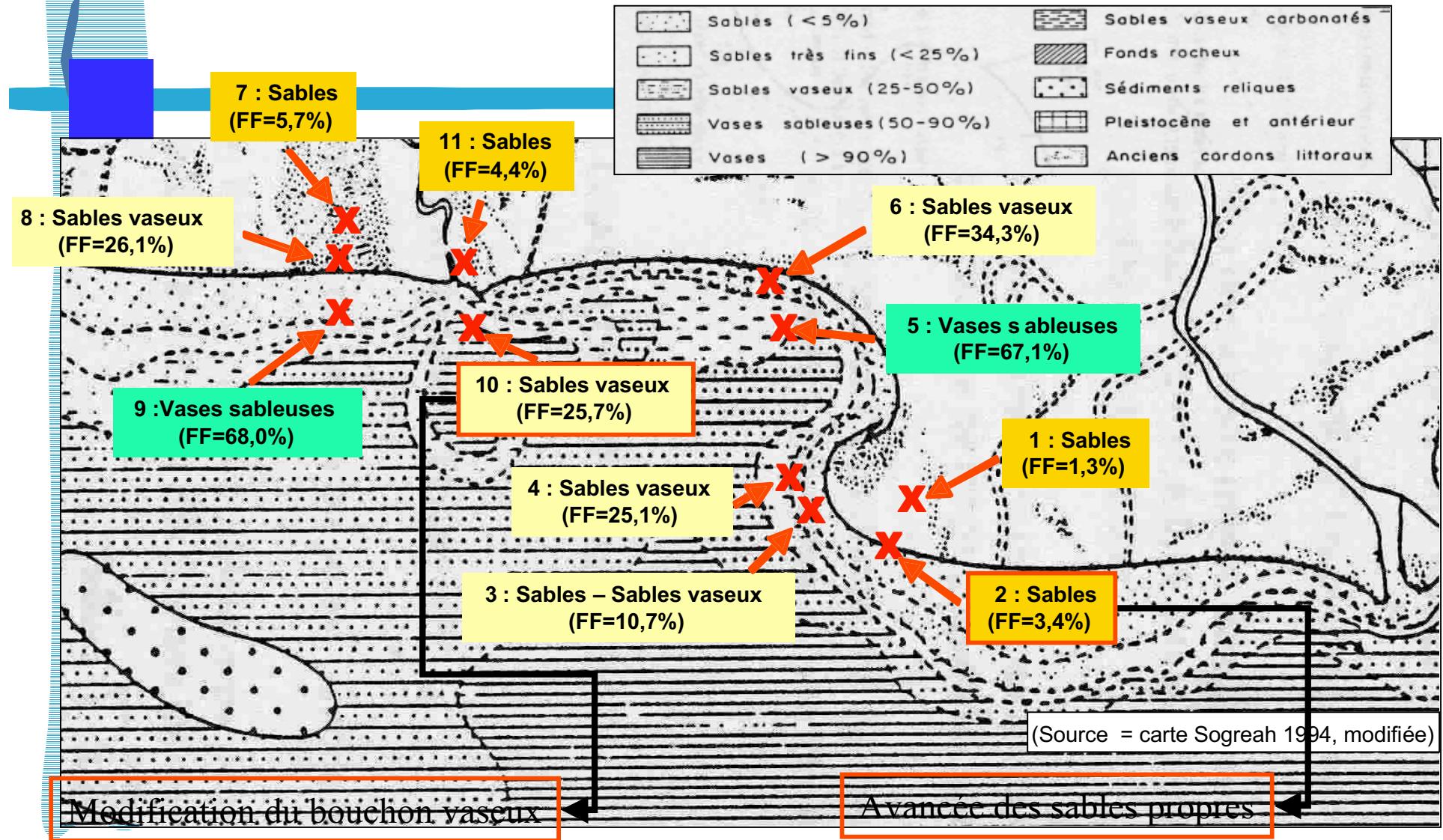


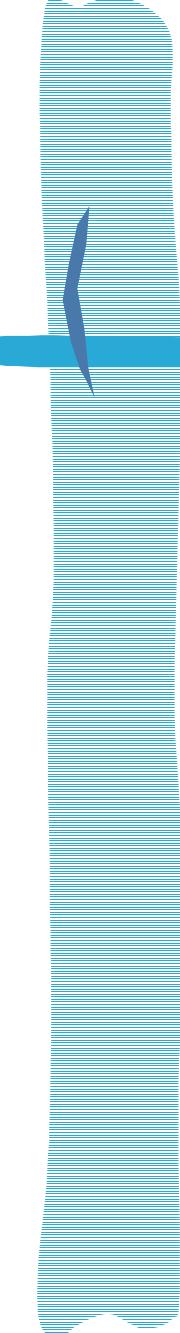
L'observation in situ en  
scaphandre autonome  
(2 plongeurs CAH 1B)



La benne Van Veen  
0,1 m<sup>2</sup>

# Validation des grandes unités sédimentaires





# Herbiers de phanérogames

- Pas d'observation d'herbier ni de trace d'herbier
- Pas d'information sur l'existence passée ou présente de tels écosystème dans la zone

# Huîtres

- Pas de trace de d'huîtres à part quelques spécimens isolés sur des substrats durs
- Le gisement a probablement disparu

# Les lauzes

Petits fragments de lauzes  
récoltés à la drague



Très peu de formes dressées



Grande lauze remontée de plongée



surface supérieure  
couverte d'une  
couche épaisse de  
sédiment



face inférieure  
colonisée par des  
petits annélides

Les lauzes sont très peu colonisées sans  
doute à cause du manque d'élévation des  
plaques au dessus du sédiment  
(envasement)

# Les zones à pierres et à galets



Ces fonds sont plus riches et diversifiés que les fonds à lauzes.  
La présence de pots à poulpe atteste de l'intérêt halieutique de la zone

# Les fonds meubles

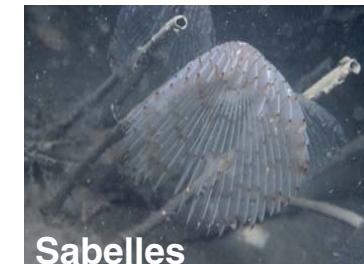
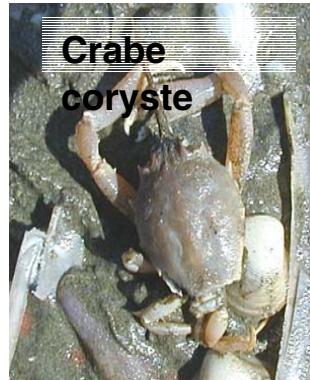
Les petits fonds de sables (-2 à -4 m)



Les sables vaseux (-6 à -8 m)



Les vases sableuses (-10 à -12 m)



# Les fonds meubles (suite)



- Les fonds meubles sont riches et diversifiés
- Plusieurs espèces d'intérêt halieutique : (coques, palourdes, couteaux ?)
- Golfe de Beauduc = zone de recrutement d'espèces à hautes valeurs commerciales :
  - Rougets de roches
  - Soles

# Substrats rocheux artificiels

Petits fonds : digues, épave peu profonde (-1 à -5 m)



Les surfaces sont couvertes de moules et fourmillent d'étrilles et de crevettes (*Palaemon elegans*) qui nichent dans les petites cavités.

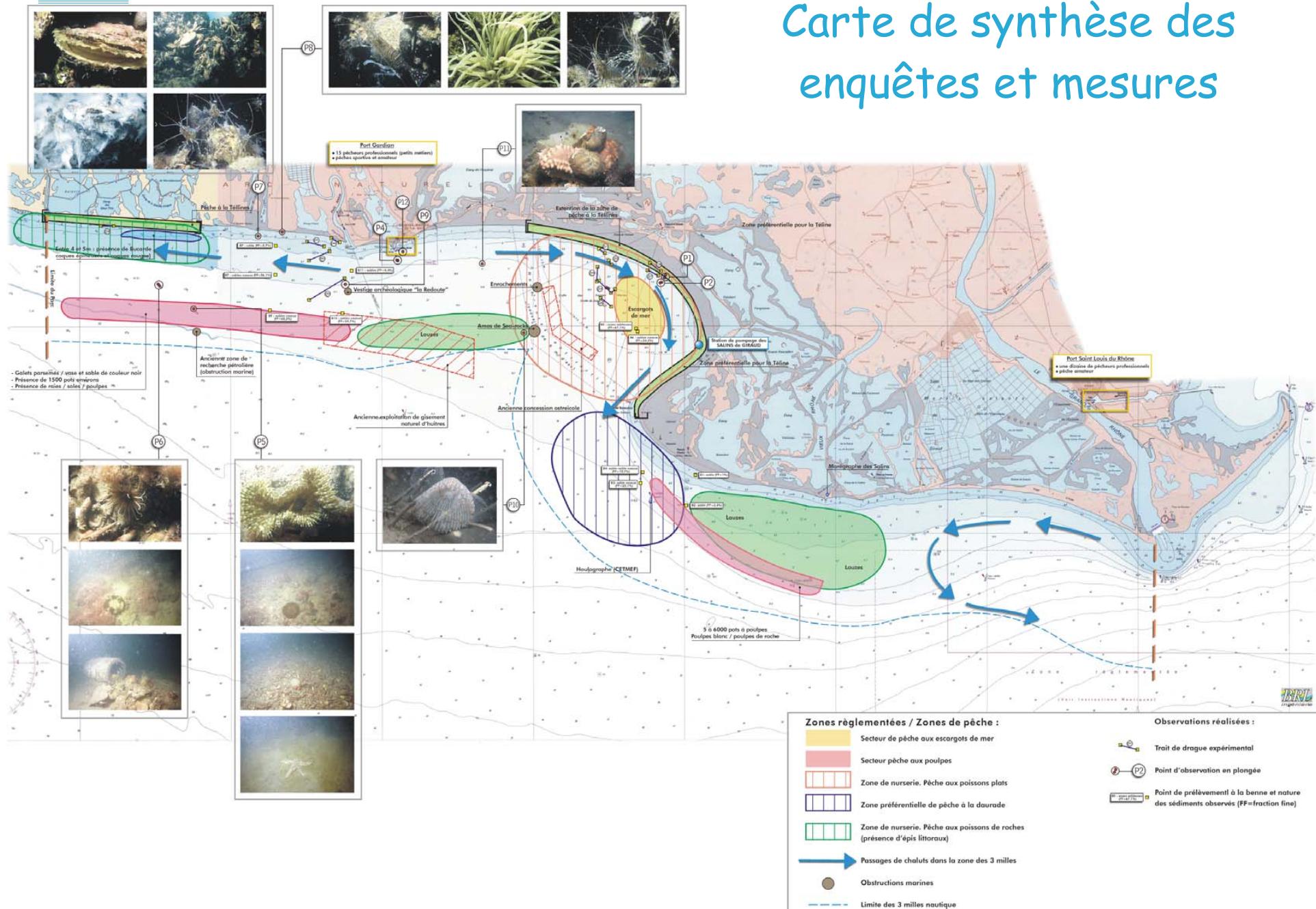
Parmi les poissons, on compte des sars, des serrans hépates, des bogues, des mullets, de rougets en très fortes abondances.

Fonds plus profonds : la redoute (-10 m)



Les invertébrés sont relativement diversifiés mais beaucoup moins abondants. Les poissons sont également plus rares (essentiellement des tacauds).

# Carte de synthèse des enquêtes et mesures



# Diagnostic

## o Milieu biologique

- Plusieurs **zones à lauzes**, ces substrats n'étant pas particulièrement riches en faune fixée
- Pas de présence **d'herbier**
- Présence anecdotique **d'huîtres**
- Forte productivité des **zones rocheuses** / substrats solides (épaves), notamment en terme de production de moules
- Les **fonds meubles** sont riches et diversifiés
- Golfe de Beauduc constitue un **zone de recrutement** pour les poissons benthiques

## o ACTIVITÉS

- **Pêche aux petits métiers** , une trentaine de pêcheurs pour une zone très vaste. Pas de données sur les quantités pêchées.
- Forte pression pour la pêche à la **Telline**. Impact sur la ressource ?
- **Conchyliculture** : le secteur n'est pas particulièrement favorable, pas de candidats et de nombreux problèmes techniques pour une exploitation
- **Chalutage** en limite ou en deçà de la zone des 3 milles. Source de conflit et impacts sur la ressource



# Propositions de gestion

---

- pour une gestion de la ressource halieutique
- pour une connaissance et un suivi patrimonial
- pour une gestion concertée de la zone marine

# Proposition 1 :

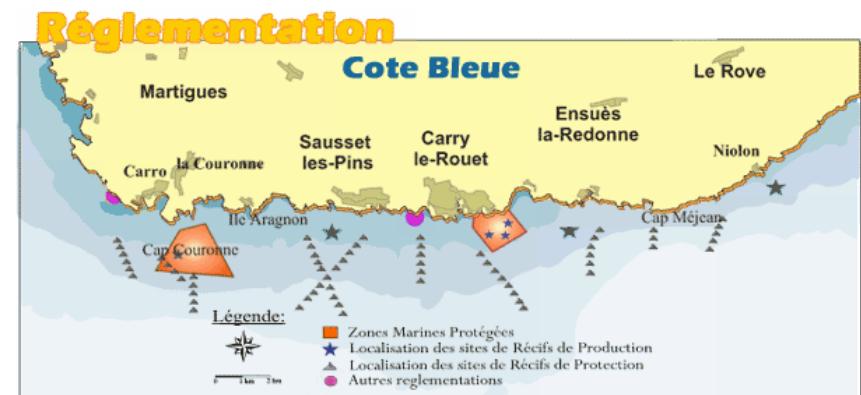
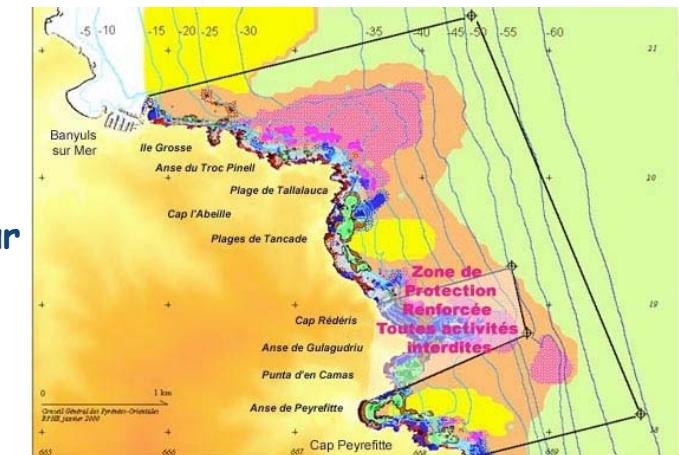
## Création d 'une zone marine protégée dans le golfe de Beauduc

### Objectif

- ✓ protéger la zone marine notamment les juvéniles
- ✓ pérennité de la pêche artisanale
- ✓ favoriser la concertation sur un projet fédérateur
- ✓ actions de communication et d 'éducation

### Mise en œuvre

- ✓ expertise préliminaire, choix de la zone
- ✓ arrêté ministériel de création de la réserve
- ✓ interdiction de la pêche sous toutes ces formes
- ✓ balisage, entretien et suivi scientifique





## Proposition 2 : Mise en place de récifs artificiels en périphérie de la zone réserve

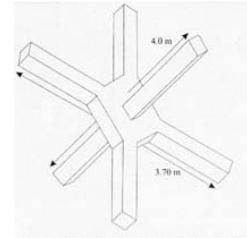
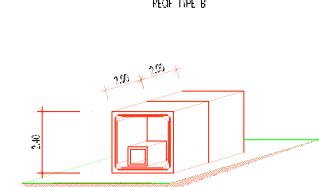
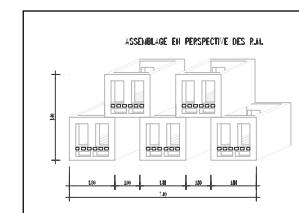
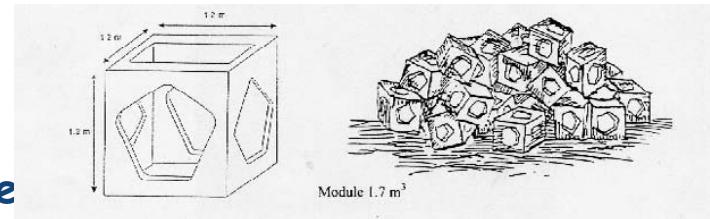


### O Objectif

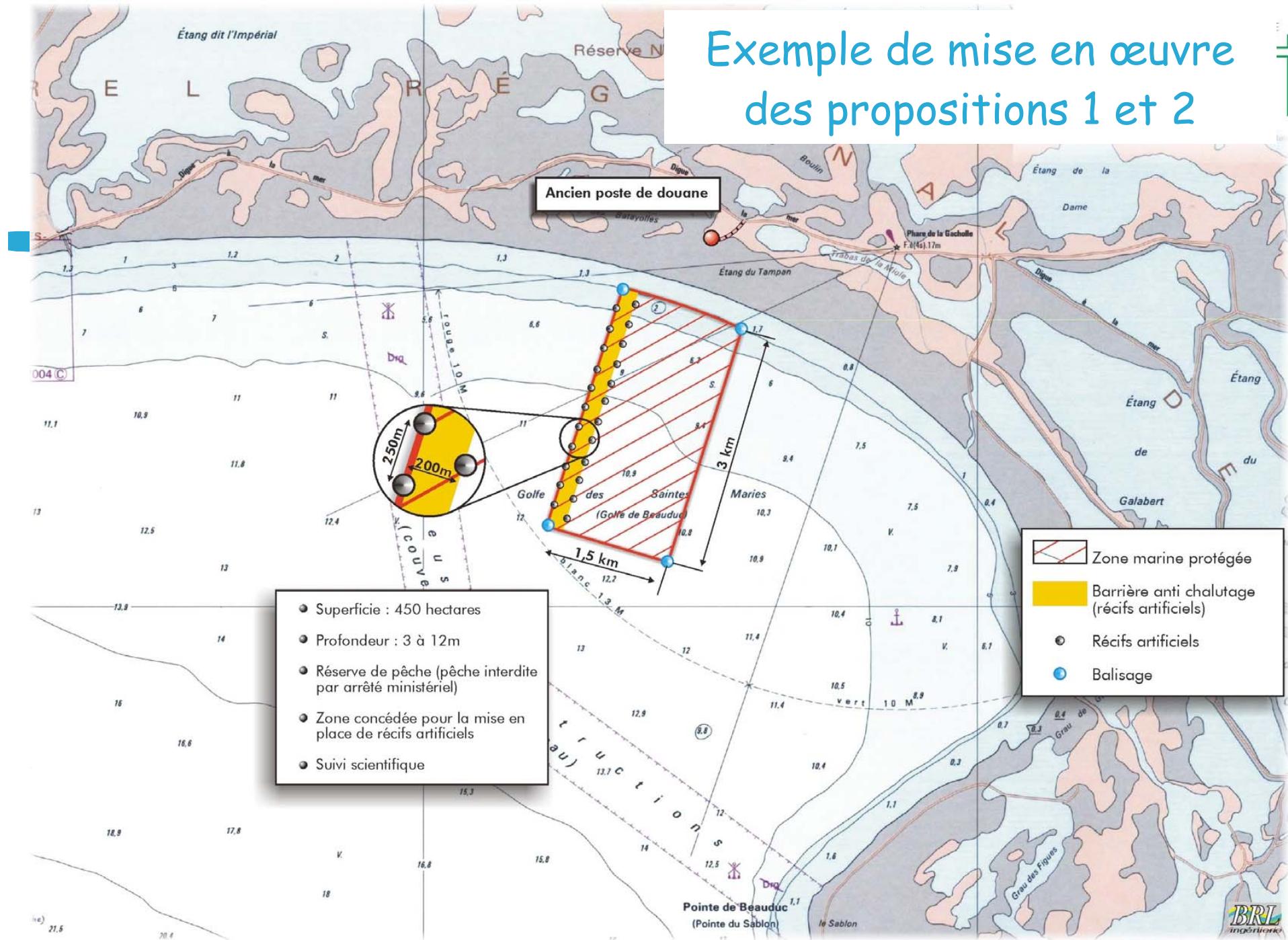
- ✓ protéger la zone de réserve
- ✓ favoriser la concentration d 'espèces noble

### O Mise en œuvre

- ✓ concertation, choix des modules et des zones d 'immersion
- ✓ dossier d 'autorisation et demande de subventions
- ✓ projet et immersions
- ✓ suivi scientifique



## Exemple de mise en œuvre des propositions 1 et 2



# Proposition 3 :

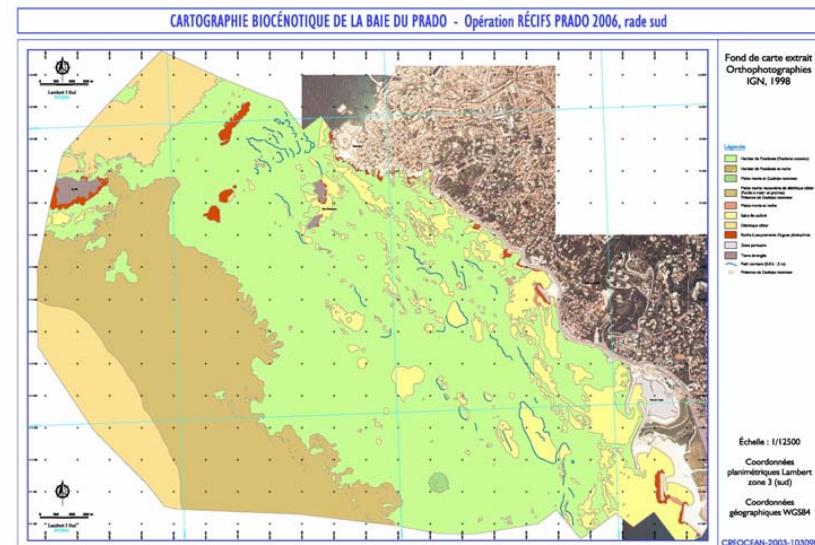
## Cartographie de la zone du Golfe de Beauduc avant la mise en place d'une réserve marine

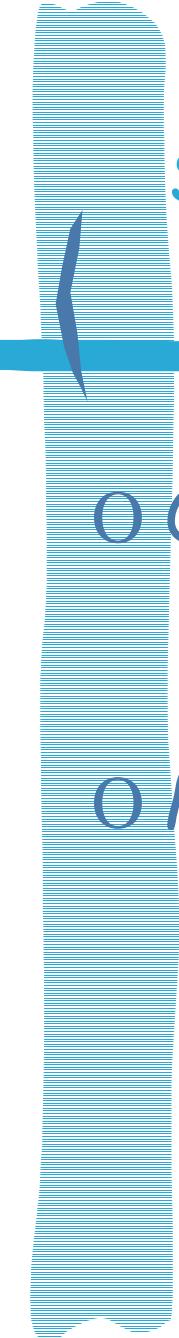
### O Objectif

- ✓ cartographie de la nature sédimentaire des fonds
- ✓ quantification de la richesse biologique

### O Mise en œuvre

- ✓ sonar latéral
- ✓ plongées et prélèvement
- ✓ définition d 'un protocole de suivi





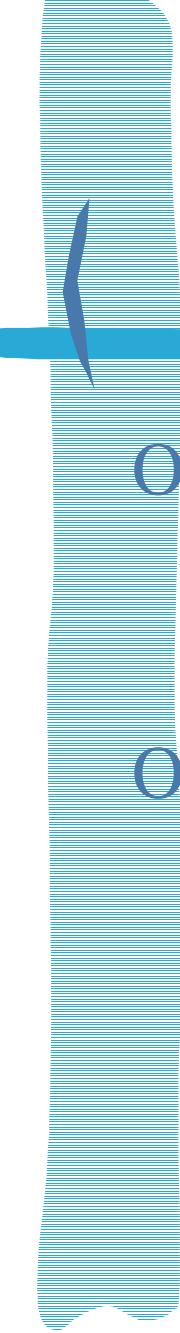
## Proposition 4 : Structures artificielles expérimentales dans la zone marine protégée

### O Objectif

- ✓ améliorer les rendements naturels de recrutement en jeunes poissons
- ✓ expérimentation de techniques nouvelles et innovantes

### O Mise en œuvre

- ✓ étude préparatoire
- ✓ programme de suivi et d'ajustement centré sur les espèces-cibles



## Proposition 5: Commission « protection et gestion des ressources marines »

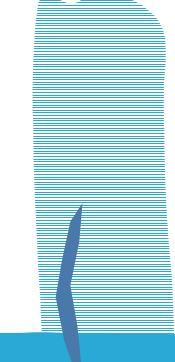
---

### Objectif

- ✓ associer le parc et le comité local pour la gestion de la zone
- ✓ concertation avec tous les acteurs

### Mise en œuvre

- ✓ une à deux réunions par an :
  - présentation d'un bilan sur le milieu, le suivi et la gestion
  - définition et planification des actions et des projets à entreprendre



## Proposition 6: Suivi et gestion de la zone en partenariat avec le comité local des pêches

---

### Objectif

- ✓ disposer de moyens nautiques pour la gestion de la zone

### Mise en œuvre

- ✓ convention entre le comité local des pêches et le PNRC :

- mise à disposition de moyens nautiques pour le suivi de la zone (maintenance balisage, suivis scientifiques...).
  - coût, disponibilité, type d'interventions